



Août 2011

**Le branchement à Internet dans les ménages du Québec**

par Marianne Bernier

Les données présentées dans ce bulletin proviennent du premier volet de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* (ECUI) de Statistique Canada, qui porte sur le branchement à Internet dans les ménages canadiens¹. L'ECUI comprend un second volet qui s'intéresse à l'utilisation d'Internet par les individus.

Pour en savoir plus

Les données sur le branchement à Internet tirées de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* sont diffusées dans le site de l'Institut à l'adresse <http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages/index.htm>

Branchement à Internet dans les ménages

Au Québec, en 2010, la proportion de ménages ayant un accès à Internet est de 72,9 %. Des quatre provinces canadiennes les plus peuplées (Québec, Ontario, Alberta, Colombie-Britannique), Québec est la seule dont le taux de branchement des ménages est en deçà du taux canadien (78,9 %). Les proportions pour l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont respectivement de 81,4 %, 83,4 % et 84,4 %. Le Québec affiche le même taux de branchement que l'Île-du-Prince-Édouard (72,9 %); seul le Nouveau-Brunswick a un taux de branchement plus faible (70,2 %).

Tableau 1

Proportion de ménages ayant accès à Internet à partir du domicile, Québec, autres provinces et Canada, 2010

	%
Canada	78,9
Terre-Neuve-et-Labrador	74,3
Île-du-Prince-Édouard	72,9
Nouvelle-Écosse	77,1
Nouveau-Brunswick	70,2
Québec	72,9
Ontario	81,4
Manitoba	73,5
Saskatchewan	76,3
Alberta	83,4
Colombie-Britannique	84,4

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, données non publiées, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2010

La proportion de ménages branchés utilisant une connexion de type haute vitesse est de 93,0 % au Québec. Par rapport à l'ensemble du Canada (95,5 %), c'est la province ayant le taux le moins élevé derrière le Manitoba (94,1 %), la Saskatchewan (95,0 %) et l'Ontario (95,5 %). L'Île-du-Prince-Édouard (98,9 %) affiche quant à elle le taux de branchement à Internet haute vitesse le plus élevé.

1. L'édition 2010 de l'ECUI mesure l'accès des ménages à Internet, alors que les éditions précédentes s'intéressaient à l'accès à Internet par les individus. Les données des différentes éditions de l'enquête ne sont donc pas comparables.

La connexion Internet liée au revenu et au niveau de scolarité du ménage

Le taux de branchement à domicile est directement lié au revenu du ménage. En fait, plus le revenu augmente et plus la proportion de ménages branchés augmente. Au Québec, dans le 1^{er} quartile du revenu familial (30 000 \$ et moins), 47,3 % des ménages utilisent Internet. Chez les ménages des quartiles suivants, la proportion passe successivement de 71,1 %, à 88,7 %, puis à 97,0 %. L'écart entre le taux de branchement des ménages les moins nantis et celui des ménages ayant les revenus les plus élevés est donc de 49,7 points de pourcentage, soit un écart plus grand que celui constaté au Canada (43,5 points de pourcentage, entre 53,7 % et 97,2 %). La Colombie-Britannique est la province où l'on remarque l'écart le moins élevé entre les ménages du 1^{er} et ceux du 4^e quartile de revenu (87 000 \$ et plus). C'est aussi en Colombie-Britannique que l'on observe le taux le plus élevé du Canada chez les ménages les moins aisés, dépassant largement la moyenne canadienne (53,7 %). À l'opposé, le Manitoba est la province où l'écart entre les ménages du 1^{er} quartile et ceux du 4^e est le plus élevé (56,2 points); c'est aussi la province où l'on observe le taux de branchement le plus faible chez les ménages les moins nantis (40,8 %). En fait, d'une province à l'autre, c'est principalement le taux de branchement dans les ménages du 1^{er} quartile qui fait varier l'écart avec le taux des ménages les plus aisés; en effet, d'une à l'autre, ce dernier varie peu (entre 95,9 % en Saskatchewan et 97,5 % à l'Île-du-Prince-Édouard).

On constate aussi un lien entre le branchement à Internet et le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage. Au Québec, lorsque ce niveau correspond à des études secondaires, le taux de branchement à Internet est de 43,0 %. Lorsqu'il correspond à des études collégiales ou à un certificat universitaire, le taux passe à 78,4 %. Enfin, lorsque le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage est un diplôme universitaire, le taux de branchement à Internet atteint 91,9 %. Les proportions correspondantes sont de 52,2 %, 82,7 % et 94,2 % au Canada. D'une province à l'autre, les taux de branchement sont surtout variables chez les ménages où le plus haut niveau de scolarité correspond à des études secondaires : on constate une différence de 21,3 points de pourcentage entre le Nouveau-Brunswick (42,4 %) et la Colombie-Britannique (63,7 %).

Tableau 2

Proportion de ménages ayant accès à Internet à partir du domicile, selon le revenu du ménage¹, Québec, autres provinces et Canada, 2010

	moins de 30 000\$	30 000\$ à 50 000\$	50 000\$ à 87 000\$	plus de 87 000\$
	%			
Canada	53,7	75,2	89,5	97,2
Terre-Neuve-et-Labrador	46,4	77,1	91,7	96,5
Île-du-Prince-Édouard	44,1	73,7	88,4	97,5
Nouvelle-Écosse	50,5	77,1	91,2	97,1
Nouveau-Brunswick	47,0	69,9	86,3	97,4
Québec	47,3	71,1	88,7	97,0
Ontario	58,7	76,5	88,4	97,4
Manitoba	40,8	68,7	87,3	97,0
Saskatchewan	47,5	71,7	89,9	95,9
Alberta	53,2	77,2	91,4	97,2
Colombie-Britannique	65,1	81,3	93,1	97,4

1. La répartition des quartiles est définie en fonction de la distribution de revenu familial de 2009.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, données non publiées, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2010

Le branchement à Internet dans les régions administratives du Québec

Le taux de branchement à Internet par les ménages du Québec varie aussi entre les régions administratives. La proportion de ménages branchés la plus élevée est observable dans la région de Laval (79,0 %). La Capitale-Nationale (78,4 %) et Montréal (76,6 %) suivent en deuxième et troisième position. Les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (62,4 %), du Bas-Saint-Laurent (63,1 %) et de la Mauricie (63,5 %) sont celles où l'on observe les plus faibles taux de branchement.

Chez les ménages branchés, l'utilisation d'une connexion haute vitesse est assez répandue quelle que soit la région administrative. Alors que pour l'ensemble du Québec, on observe une proportion de ménages branchés à la haute vitesse de 93,0 %, les taux vont de 86,3 % pour la Chaudière-Appalaches à 96,9 % pour la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Ainsi, l'écart interrégional est nettement moindre que celui que l'on constate pour les taux de branchement à Internet.

Tableau 3

Proportion de ménages ayant accès à Internet à partir du domicile, selon la région administrative, Québec, 2010

	%
Bas-Saint-Laurent	63,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	73,5
Capitale-Nationale	78,4
Mauricie	63,5
Estrie	69,9
Montréal	76,6
Outaouais	73,8
Abitibi-Témiscamingue	67,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	71,6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	62,4
Chaudière-Appalaches	69,2
Laval	79,0
Lanaudière	70,3
Laurentides	65,6
Montérégie	72,3
Centre-du-Québec	71,9
Ensemble du Québec	72,9

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, données non publiées, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2010

Tableau 4

Proportion de ménages branchés utilisant une connexion haute vitesse, selon la région administrative, Québec, 2010

	% des ménages branchés
Bas-Saint-Laurent	87,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	90,6
Capitale-Nationale	94,8
Mauricie	93,3
Estrie	87,5
Montréal	95,7
Outaouais	96,1
Abitibi-Témiscamingue	95,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	96,9
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93,2
Chaudière-Appalaches	86,3
Laval	95,0
Lanaudière	92,6
Laurentides	89,0
Montérégie	92,3
Centre-du-Québec	87,2
Ensemble du Québec	93,0

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, données non publiées, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2010.

Lien avec le revenu et la scolarité

Dans les régions administratives, comme à l'échelle canadienne et québécoise, on observe un lien positif entre le revenu et l'accès à Internet. Les taux varient de 52,8 points de pourcentage en moyenne entre les ménages du 1^{er} quartile et ceux du dernier quartile. Notons que Montréal est la région administrative où l'on observe le plus haut taux de branchement dans les ménages les moins nantis. En fait, 58,7 % des ménages sont branchés à Internet comparativement à 47,3 % pour l'ensemble du Québec.

Le taux de branchement à Internet dans les régions administratives varie également selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage. Ainsi, on observe un écart moyen de 52,8 points de pourcentage entre le taux de branchement des ménages les plus et les moins scolarisés.

Type de connexion

Tout comme au Canada (51,3 %), le type de connexion le plus fréquent pour les ménages branchés québécois est le câble (58,4 %). Sont utilisées également la ligne téléphonique (31,3 %), l'antenne parabolique (2,1 %) et la connexion sans fil (6,8 %). Cette dernière est relativement peu utilisée par les ménages branchés québécois comparativement aux ménages branchés canadiens (15,0 %), ontariens (16,9 %) et surtout albertains (24,3 %). Dans certaines provinces (Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Edward et Terre-Neuve-et-Labrador), c'est la ligne téléphonique qui est plus utilisée pour se connecter à Internet à partir du domicile. En Saskatchewan (50,2 %), plus de moitié des ménages utilisent ce type de connexion.

Mode d'accès

En 2010, l'ordinateur de bureau reste le mode d'accès le plus utilisé par les internautes québécois, suivi de l'ordinateur portable. L'écart d'utilisation (14,4 points de pourcentage) entre ces deux appareils est même le plus élevé constaté dans tout le Canada. En effet, 71,4 % des ménages branchés à Internet se connectent à partir d'un ordinateur de bureau et 57,0 % des ménages se connectent avec un ordinateur portable. En ce qui concerne l'ordinateur portable, le Québec affiche le plus faible taux au Canada après le Nouveau-Brunswick (60,7 %), le Manitoba (62,0 %) et la Nouvelle-Écosse (62,1 %). C'est en Alberta que l'ordinateur portable (70,8 %) est le plus utilisé par les ménages branchés; il l'est même plus que l'ordinateur de bureau (67,0 %).

Tableau 5

Mode d'accès utilisé par les ménages branchés à Internet, Québec et autres provinces et Canada, 2010

	Ordinateur de bureau	Ordinateur portable ¹	Console de jeux vidéo	Appareil de poche sans fil
	% des ménages branchés			
Canada	71,0	64,1	19,8	34,7
Terre-Neuve-et-Labrador	67,8	64,3	19,3	29,1
Île-du-Prince-Édouard	69,7	62,8	19,1	29,8
Nouvelle-Écosse	71,6	62,1	22,1	34,2
Nouveau-Brunswick	67,9	60,7	19,0	29,7
Québec	71,4	57,0	16,8	24,3
Ontario	72,0	65,9	20,9	37,7
Manitoba	73,8	62,0	21,7	37,0
Saskatchewan	69,8	67,1	21,4	40,0
Alberta	67,0	70,8	21,9	44,3
Colombie-Britannique	71,3	66,1	18,9	35,7

1. Incluant Netbooks et ordinateurs tablettes.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale, données non publiées, Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, 2010.

Les appareils de poche sans fil (24,3 %) et les consoles de jeux vidéo (16,8 %) sont aussi utilisés par les ménages branchés québécois, mais dans les plus faibles proportions d'utilisation au Canada. Au Canada et en Ontario, 34,7 % et 37,7 % respectivement des ménages branchés accèdent à Internet à l'aide d'appareils de poche sans fil. On remarque une utilisation encore élevée dans les provinces des Prairies avec des taux de 44,3 % en Alberta et 40,0 % en Saskatchewan. En ce qui a trait aux consoles de jeux vidéo, la différence entre le Québec (16,8 %) et les autres provinces n'est pas très élevée.

Raisons pour lesquelles les ménages n'ont pas accès à Internet au domicile

La principale raison pour laquelle certains ménages n'ont pas accès à Internet au domicile est être l'absence de besoin ou d'intérêt (57,2 %). La proportion est semblable au Canada (56,2 %) et en Ontario (55,5 %). Comme autres raisons, on trouve aussi le coût pour les services ou équipements (20,6 %), le manque de confiance, de connaissances et de formation (13,9 %) et l'absence d'appareil d'utilisation Internet accessible dans le logement (12,5 %). On observe des proportions semblables au Canada et en Ontario selon ces raisons : 20,2 % et 22,5 % pour le coût, 11,9 % et 10,8 % pour le manque de confiance, de connaissances et de formation et 15,5 % et 14,3 % pour l'absence d'appareil dans le logement.

Ce bulletin est réalisé par la **Direction des statistiques économiques et du développement durable**.

Pour plus de renseignements :

Marianne Bernier, économiste
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411 ou
1 800 463-4090 (sans frais)

Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
3^e trimestre 2011
ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca